

BIEN-ÊTRE DES JEUNES PERSONNES  
IM/MIGRANTES AU QUÉBEC :  
FAVORISER L'ÉQUITÉ À TRAVERS  
L'ADAPTATION DES SERVICES ET LA  
LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION  
VERSION SYNTHÈSE

Mémoire déposé par l'Institut universitaire  
SHERPA dans le cadre des consultations 2023  
du Secrétariat de la jeunesse pour son plan  
d'action 2024

25 octobre 2023

**Équipe de rédaction et de coordination du présent mémoire :**

Victor Fernandes, candidat au doctorat en administration publique, École nationale d'administration publique

Pauline Rudaz, coordonnatrice de projet de recherche, École nationale d'administration publique

Annie Pontbriand, coordonnatrice de l'infrastructure de recherche, Institut Universitaire SHERPA du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal

Naïma Bentayeb, chercheure d'établissement à l'Institut universitaire SHERPA ; Professeure et chercheure associée à l'École nationale d'administration publique (ENAP) ; Professeure associée à l'École de travail sociale, Université McGill

**Contributeur.rice.s et cosignataires du présent mémoire (en ordre alphabétique) :**

Anta Niang, chercheuse, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire à Sherbrooke.

Cécile Rousseau, professeur titulaire, Division de psychiatrie sociale et culturelle, Université McGill ; Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en prévention de la radicalisation violente ; Directrice scientifique de l'équipe Recherche et Action sur les Polarisation Sociales (RAPS).

Christine Gervais, professeure titulaire, département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais. Co-directrice du laboratoire de recherche Tout un Village; chercheure régulière à l'Institut universitaire SHERPA, au partenariat de recherche Familles en mouvance et à l'Équipe de recherche interdisciplinaire Paternité, famille et société.

Claire Lyke, gestionnaire du projet, projet Re-Création, projet de premiers soins psychologique pour les jeunes nouveaux arrivants.

Diana Miconi, professeure adjointe, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Membre de l'ordre des psychologues du Québec ; chercheuse régulière à l'équipe recherche et action sur les polarisations sociales (RAPS).

Garine Papazian-Zohrabian, conseillère spéciale en Santé mentale des étudiants de la vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite ; directrice scientifique de l'Équipe de recherche interdisciplinaire sur les familles réfugiées et demandeuses d'asile ([www.erifarda.org](http://www.erifarda.org)); Professeure titulaire au Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Membre de l'Ordre des Psychologues du Québec ; Chercheure membre de SHERPA.

Jessica Spagnolo, professeure régulière en organisation des services de santé et des services sociaux, Université TÉLUQ; Chercheuse, Centre de recherche Charles-Le Moyne.

Kristel Tardif-Grenier, professeure au département de psychoéducation et de psychologie de

l'Université du Québec en Outaouais; Co-directrice du laboratoire de recherche Tout un Village; Chercheuse régulière au Groupe de recherche sur les environnements scolaires (GRES) et à l'Institut universitaire jeunes en difficulté (IUJD).

Lara Gautier, professeur adjointe, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique de l'Université de Montréal et chercheuse membre de l'Institut universitaire SHERPA.

Mónica Ruiz-Casares, professeur titulaire, Toronto Metropolitan University, professeure associée à l'Université McGill, et chercheuse membre à l'Institut universitaire SHERPA.

Nassera Touati, professeure titulaire, École nationale d'administration publique (ENAP), Directrice équipe REGARDS.

Sophie Hamisultane, professeure, sociologie clinique, Dre., École de travail social, Université de Montréal.

Srividya Narayanan Iyer, professeure titulaire, Université McGill et chercheuse au Centre de recherche Douglas en santé mentale; Psychologue.

**Mise en page et design :**

Andréanne Boisjoli, coordonnatrice, mobilisation des connaissances, Institut universitaire SHERPA.

## RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de proposer des recommandations afin de mieux soutenir les jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire face à plusieurs enjeux les concernant. Dans le contexte des projections récentes concernant la part grandissante que ces jeunes prendront dans notre société, ainsi que la détérioration du climat social accentuant les discriminations, il nous paraît important que le prochain plan d'action jeunesse puisse prévoir des mesures permettant de mieux les soutenir et favoriser leur bien-être et une place active dans la société d'accueil.

Ce mémoire s'articule en deux axes principaux. L'Axe 1 traite de la lutte contre la discrimination. Des rapports récents rapportent qu'une proportion importante des jeunes de cette population ressentent un sentiment de discrimination au sein des écoles secondaires, les cégeps et les universités. Le manque d'interactions entre les personnes de différentes cultures et les propos racistes de certains acteur.ice.s scolaires joueraient un rôle important à cet égard. L'Axe 2 traite de l'importance de reconnaître l'adaptation des services comme un droit. Les perceptions négatives à l'égard des services sociaux, la représentation de la santé mentale, les contrastes de valeurs entre professionnel.le.s et les membres des communautés culturelles minoritaires, les craintes face à la confidentialité des suivis, la méconnaissance des services offerts, les longs délais d'attente ainsi que les barrières linguistiques à l'accès aux services sont tous décrits comme des obstacles dans l'accès aux services.

Face à ces enjeux, nos recommandations visent l'adoption de mesures pour prévenir la discrimination et la mise en place de mesures d'interventions auprès des jeunes ayant vécu de la discrimination, ainsi que l'adaptation des services à leurs réalités et besoins spécifiques. Plus précisément, nous recommandons une meilleure sensibilisation des personnes intervenantes et professionnelles de la santé et services sociaux, une adaptation des services pour une équité d'accès, une valorisation des apports et des expériences des jeunes, une action intersectorielle plus cohérente au niveau institutionnel, mais aussi à travers la collaboration avec les organismes communautaires. Nous recommandons également de travailler à la réduction des multiples barrières structurelles à l'accès aux services.

# SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

## AXE 1 : LUTTE À LA DISCRIMINATION



Mieux former le personnel aux réalités des jeunes personnes racisées, im/migrantes, réfugiées et/ou s'identifiant à un groupe culturellement minoritaire, en mettant l'accent sur :

- 1) les enjeux actuels de polarisation sociale;
- 2) l'importance de travailler à regagner la confiance des jeunes ;
- 3) la posture de nos établissements d'enseignement concernant le respect de la capacité d'agir des jeunes.



Garantir une place et une voix aux jeunes dans la mise en place de mesures pour lutter contre la discrimination dans les établissements d'enseignement et dans les organisations en :

- 1) les impliquant dans les instances décisionnelles, et
- 2) en créant des espaces, groupes ou collectifs permettant aux jeunes de s'exprimer librement sur ces enjeux.



Mettre en place des campagnes de sensibilisation valorisant l'inclusion et l'hétérogénéité des perspectives et des expériences, en réaffirmant fermement dans celles-ci les principes de justices sociales et d'équité.



Favoriser les espaces de rencontres interculturelles au sein des établissements scolaires pour les jeunes où l'expression et la valorisation des identités multiples est encouragée. Ces espaces peuvent s'actualiser par différentes modalités (arts, espaces de dialogues, sports, etc.).



Mettre en place et soutenir activement un service de médiation culturelle en milieu scolaire afin de faciliter la communication entre les jeunes et le personnel scolaire afin de permettre à toutes les personnes impliquées dans un événement discriminatoire de s'exprimer sur celui-ci et de trouver une solution à l'événement.

## AXE 2 : ADAPTATION DES SERVICES



Former et sensibiliser les étudiant.e.s, les intervenant.e.s et professionnel.le.s de la santé et des services sociaux à l'approche interculturelle au travers des modalités de formation continue intégrées au cursus académique et au milieu de travail et d'intervention.



Rendre les services adaptés plus accessibles à travers une flexibilité dans les heures d'ouvertures, la disponibilité des interprètes et la visibilité de l'offre de services existants, grâce au démarchage et aux réseaux sociaux.



Faciliter la participation et l'engagement des jeunes grâce à des mécanismes adaptés dans les instances consultatives, en informant les jeunes de leurs droits, en tenant compte de leurs savoirs expérientiels, en étant à l'écoute de leur besoins et en valorisant les approches participatives et de co-création pour l'adaptation des services.



Promouvoir les liens entre les institutions et les organismes communautaires ainsi que les partenariats internes au niveau institutionnel pour répondre ensemble au mieux aux besoins des jeunes, à travers notamment la mise en place de projets communs concertés.